



Maison des Générations

Boîte n° 1 - Maison des Sociétés

4 rue St Jean - 26000 VALENCE

maisondesgenerations@wanadoo.fr

Tél. 06 61 40 53 49 & 04 75 44 50 00



Communication projet de lieu de vie intergénérationnel à Valence par l'Association Maison des Générations

Février 2013

La **Maison des Générations** est une association née en 2006 du désir d'un groupe de personnes animées par le souhait de voir se créer un lieu de vie intergénérationnel à Valence. A l'origine l'idée a germé dans l'esprit d'une professionnelle de la santé à la retraite, elle-même ancienne directrice de maison de retraite. Au cours de sa carrière, elle a été en contact avec tous les âges de la vie au travers de ses fonctions de direction, aussi bien dans des organismes de formation que des maisons de retraite dont elle a pu mesurer les limites et les dangers dus au cloisonnement des générations. En 2004, elle a fédéré autour d'elle une petite équipe convaincue de l'intérêt du projet.

Cette Association, laïque et apolitique, se réclame de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Depuis 2006, l'Association travaille dans deux directions complémentaires :

-sensibiliser le plus grand nombre à la nécessité de **promouvoir l'intergénérationnel**.

-aboutir à la construction et au fonctionnement d'un **habitat locatif intergénérationnel** au centre ville de Valence.

Vivre ensemble, jeunes et moins jeunes, est le but d'un lieu de vie à caractère intergénérationnel. A l'heure où le domicile privatif n'apporte plus suffisamment de bien être, de sécurité et de contacts humains à ses habitants, diverses expériences permettent aux jeunes générations et aux séniors de se côtoyer dans des habitats innovants, équilibrant lieux privatifs et lieux collectifs.

Au-delà de l'intérêt personnel, l'intergénérationnel concrétise des valeurs sociétales de partage, et de respect. C'est un processus d'inclusion sociale qui participe à la construction d'une société plus solidaire.

Rompre la solitude des personnes âgées, valoriser leur histoire de vie, leurs compétences et leurs savoir- faire, leur permettre de se sentir utiles, de transmettre.

Prévenir l'isolement des jeunes adultes, valoriser leurs projets, leur dynamisme.

Apporter un soutien aux parents qui élèvent seuls leur enfant, leur permettre de trouver une présence de proximité régulière et pérenne.

Favoriser le contact, l'échange et la solidarité entre enfants, adultes et séniors.

Tels peuvent être les apports majeurs des divers lieux de vie intergénérationnels qui se construisent partout en France et en Europe depuis quelques années.

L'habitat alternatif intergénérationnel est reconnu aujourd'hui comme une réponse qui s'impose :

- En termes d'**engagement citoyen** (par les valeurs de solidarité qui le fonde)
- En termes de **prévention** (mieux vieillir, lutter contre l'isolement ont des effets sur la santé)
- En termes **économiques** (par comparaison avec les prix des maisons de retraites)

Une **volonté politique forte** s'est affirmée ces derniers mois pour aboutir à la construction de ce lieu de vie à Valence. La municipalité et l'OPHV se sont engagés pour que ce projet naisse au cœur de la ville.

Une **méthodologie innovante** a été mise en place : depuis septembre dernier, des **réunions tripartites** réunissant l'OPHV, le cabinet d'architecte et l'association MdG ont lieu afin de partager les idées, techniques, et contraintes liées au projet. De notre côté, parallèlement, et grâce au soutien d'un consultant extérieur, financé par **la Fondation de France**, des **rencontres participatives** sont proposées aux populations potentiellement concernées, et aux services qui les représentent pour alimenter nos arguments auprès des professionnels de la construction aux fins de créer un aller-retour fécond : Associations de seniors, Mission Locale, CLIC, CDPRV, Ecole 2^{ème} chance, etc.....

En effet, cette construction ne sera pas une HLM comme les autres, elle sera portée par ce désir de voir cohabiter les générations, dans un esprit de rencontre, de partage, de réciprocité de services.

Le calendrier prévisionnel donne une échéance pour le bâti de 2014-2015.

Le projet repose sur **trois principes fondateurs** :

► **C'est un projet associatif qui s'appuie sur la relation intergénérationnelle comme base de résolution des problèmes et base de réponse aux besoins :**

- Une association d'habitants (avec adhésion obligatoire au travers d'une **Charte de bien vivre ensemble** et d'une **participation financière**)
- Organisant la mise en relation, l'échange et le partage entre les locataires (et l'ouverture sur le quartier)
- Gérant des **lieux collectifs** (hors couloirs et circulation)
 - Une salle commune (projet d'espace thé-café) en rez de chaussée d'environ 45m²
 - Une salle d'activités d'environ 60m² au dernier étage
- Abritant un lieu **Multi accueil** pour la petite enfance
- Intervenant en médiation dans les relations entre voisins.

► **C'est un projet en direction des personnes fragilisées ou fragilisables, ayant un souci vis-à-vis du logement (accès ou adaptation)**

- Seul(e) avec enfants
- Jeune en cours de décohabitation
- Sénior actuellement dans un logement peu adapté
- Personne porteuse d'un handicap actuellement dans un logement peu adapté

► **C'est un projet qui se situe dans le droit commun et la vraie vie**

- Des logements sociaux classiques en location (PLUS , PLAI)
- Construits et gérés par un bailleur social
- Ouverts à tous (en lien avec une Commission d'attribution)
- Avec des appartements à population d'âges mélangés
- Utilisant les services existants du quartier ou de la ville

Les bases du projet :

Sur le site envisagé avec l'Office Public de l'Habitat de Valence, dit « ilot Baro », en centre-ville de Valence,

Une trentaine de **logements**, T2 et T3 pour partie adaptés au grand âge.

- éligibles à l'APL
- dont 50% adaptés au handicap et 80% accessibles par ascenseur, avec loggias
- avec des lieux collectifs d'environ 100m2 et terrasse arborée au dernier étage
- attribués selon les règles en cours d'une commission d'attribution (dont la MDG ferait partie). La commission devra trouver les moyens d'intégrer la philosophie du projet pour réunir des habitants motivés.

Chaque locataire :

- Signe la charte qui fonde les relations d'aide intergénérationnelle sur une base **bénévole** d'échange de services entre habitants
- Adhère à l'association en payant une cotisation
- S'implique dans son fonctionnement et participe aux décisions
- Propose des services, utilise des services proposés par les autres locataires (selon une logique d'échanges « type SEL ») ou un paiement (avec de la monnaie « type SOL » ?)

L'association :

- Assure sur le principe du bénévolat :
 - La gestion au quotidien des locaux collectifs

- La mise en place des services et activités
- La médiation pour faciliter la cohabitation des résidents

○ Propose des animations ouvertes à toute la ville avec, dans la mesure du possible, le soutien d'un(e) professionnel(le) rémunéré(e) par l'association avec l'apport de subventions externes à mobiliser.

En rez-de-chaussée **un lieu multi accueil « petite enfance » est à l'étude**

Il présente un très grand intérêt pour l'aspect intergénérationnel et l'ouverture sur l'extérieur.

Les besoins en lieux d'accueil pour jeunes enfants à Valence sont avérés (il manquerait une centaine de places).

L'animation et l'implantation de ce lieu doit respecter les normes CAF et PMI.

On pourrait imaginer un couplage du poste de responsable avec celui de l'animation globale de la MDG.

Une micro-crèche ou une crèche parentale, ou une MAM sont les formules qui semblent les plus adaptées.

Un espace de jardin faisait à l'origine partie intégrante du projet. Nous maintenons encore aujourd'hui ce souhait, même si les contraintes urbaines réduisent cet espace. Espace vert, potager, terrasses arborées, murs de verdure, sont autant de cadres à inventer car ils sont des supports essentiels au lien intergénérationnel.

Les architectes prévoient une grande terrasse au dernier étage, ce qui autoriserait une culture dans des bacs suffisamment grands.

Nous lançons un appel :

1) aux **personnes intéressées** par ce projet pour qu'elles nous rejoignent, elles peuvent nous contacter

Association Maison des Générations
Maison des Sociétés – 4 rue Saint Jean – boîte N°1 – 26000 Valence
maisondesgenerations@wanadoo.fr 06 61 40 53 49 / 04 75 44 50 00

2) aux **structures « petite enfance »** (crèche parentale, crèche d'entreprise, micro-crèche, assistantes maternelles qui voudraient se regrouper en MAM etc...) déjà existantes ou en cours de création en vue d'une utilisation totale ou partielle des 200m2 disponibles en RdC. Nous nous adressons également aux parents de jeunes enfants en quête d'un lieu d'accueil manquant en centre ville.

L'association se réjouit que la Municipalité de Valence et l'OPHV veuillent innover dans le domaine de la solidarité et du mieux vivre ensemble. Elle se réjouit également du fait que cette réalisation collective fournisse aux futurs résidents la possibilité de s'impliquer d'une façon citoyenne dans la vie associative, de retisser du lien social et de gagner en autonomie.